

OMS Europe

RC75 – 28-30/10/2025 Copenhague

Déclaration commune de la NSA : Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sage-femmes (EFNNMA), Conseil International des Infirmières (CII) et Association européenne des étudiants en soins infirmiers (ENSA)

Point 9 de l'ordre du jour

Programme d'innovation pour la santé publique dans la région européenne de l'OMS 2025-2030

Le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sage-femmes, le Conseil International des Infirmières et l'Association européenne des étudiants en soins infirmiers soutiennent fermement la résolution visant à adopter le programme d'innovation pour la santé publique dans la région européenne de l'OMS 2025-2030 et ses méga-changements transformateurs. L'EFNNMA, le CII et l'ENSA s'engagent à collaborer avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et les États membres afin de garantir que les professionnels infirmiers et sage-femmes soient des cocréateurs actifs, plutôt que des bénéficiaires passifs, de l'innovation dans le programme de santé publique et de la transformation numérique.

Nous pensons que la mise en œuvre du programme d'innovation renforcera les systèmes de santé confrontés à des crises convergentes telles que l'instabilité géopolitique, les changements démographiques et la fragilité postpandémique. En outre, la pénurie prévue de plus de 4 millions de travailleurs de la santé dans la région d'ici 2030 nécessite des innovations dans les stratégies de recrutement et de fidélisation. L'innovation est nécessaire non seulement dans le domaine technologique mais aussi dans les structures et les processus de prestation et de gestion des soins de santé.

Pour avoir un impact significatif sur la santé publique, une réglementation gouvernementale est nécessaire afin de soutenir la progression de carrière des infirmières et des sage-femmes, depuis les rôles généralistes jusqu'aux rôles spécialisés et avancés. Les rôles des infirmières et des sage-femmes sont en pleine expansion mais il existe des variations à travers l'Europe. Il est temps de reconnaître la formation et les compétences des infirmières et des sage-femmes en accordant aux infirmières de pratique avancée et aux infirmières praticiennes le droit de prescrire, améliorant ainsi l'accès aux soins dans tous les pays de la région européenne.

Nous exhortons les États membres à renforcer le rôle et l'influence des responsables infirmiers et sage-femmes au niveau national ou à créer ces postes là où ils n'existent pas encore. En tant que prestataires de soins de santé de première ligne les plus proches des patients et des communautés, les infirmières et les sage-femmes doivent être incluses dans les structures de gouvernance du numérique et de l'IA y compris à des postes de direction. Il est également essentiel d'impliquer les patients et leurs familles. Cette approche permettra de garantir que les solutions technologiques préservent des soins centrés sur l'humain, réduisent les charges administratives et améliorent l'accès équitable à des services de santé de qualité pour tous.

L'EFNNMA est un acteur non étatique représentant les professions infirmières et obstétricales dans la région européenne de l'OMS.

Le CII est une fédération de plus de 140 associations nationales d'infirmières représentant 30 millions d'infirmières dans le monde.

L'ENSA est un acteur non étatique et la seule organisation représentant les étudiants en soins infirmiers dans la région européenne de l'OMS.